

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes
National Master Standing Offer (NMSO)
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Fuel & Construction Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet NMSO-DIESEL, AUTO, HEATING FUELS	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60HL-140020/I	Date 2014-04-09
Client Reference No. - N° de référence du client E60HL-140020	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier hl636.E60HL-140020	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HL-636-64954	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2014-04-01	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-05-12	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lacelle, Ann	Buyer Id - Id de l'acheteur hl636
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3573 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5227
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La modification numéro 002 est requise afin de:

1) **INSÉRER:** les groupes de besoins **ON361 3/PU + 14/PU** comme ci-joint.

2) **À:** **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

2. Sommaire

SUPPRIMER: **2.1 Besoin**, dans sa totalité.

INSÉRER:

2.1 Besoin

Fournir du carburant diesel automobile, de l'essence automobile et du mazout de chauffage à divers ministères fédéraux tel que détaillé à l'annexe "A" ci-jointes et tel que spécifié dans la partie 7A - Offre à commandes, section 1.5 - Disponibilité des produits offerts, au fur et à mesure que les commandes sont placées par les utilisateurs désignés, durant la période du 26 mai 2014 au 31 août 2015 inclusivement.

Plus d'un offre à commandes peut être émis à la suite de cette sollicitation.

3) **À:** **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

Section I: Offre technique

SUPPRIMER: **A. Disponibilité des produits**, dans sa totalité.

INSÉRER:

A. Disponibilité des produits

Le produit offert doit être disponible à la date de présentation de l'offre.

Si le produit offert n'est plus disponible pendant la période d'offre à commandes, l'offrant pourra proposer un autre produit, conformément à la section 1.5, Disponibilité des produits offerts, de la

Partie 7A de l'offre à commandes, au même prix et selon la même balise de référence que celle utilisée pour le produit initial. Le Canada se réserve le droit de vérifier la disponibilité des produits auprès d'une source externe.

4) Ajouter la clause suivante

À: **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

Section I: Offre technique

B. Regroupement des besoins et zones

INSÉRER:

B.1. Livraison - Prise en Charge (pour le MDN seulement)

Le ministère de la Défense nationale (MDN) prend livraison du carburant aux installations du fournisseur, habituellement une installation de stockage en vrac, un terminal ou une raffinerie,

au moyen d'équipement du MDN. Avant le début de l'offre à commandes, on s'attend à ce que le fournisseur travaille en collaboration avec le personnel de la base locale pour faciliter la

transition, particulièrement en ce qui concerne les qualifications du camionneur. Le MDN s'attend à ce que le fournisseur aide son personnel à obtenir la certification de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP) pour une installation de produits pétroliers en vrac particulière.

Sauf indication contraire à l'annexe A, l'endroit auquel le ministère de la Défense nationale devra effectuer le ramassage ne doit pas être situé plus loin que **100KM**, de la base concernée.

Le soumissionnaire doit préciser dans leur offre ou à la demande, la distance (en kilomètres) que doit couvrir le camion de livraison de carburant pour se rendre à la base visée.

	Besoin :	Distance
jusqu'à la base		
	1) ON361 3/PU	_____ km
	2) ON361 14/PU	_____ km

5) Ajouter la clause suivante

À: PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES
Section I: Offre technique

INSÉRER:

D. Produit alternatif

D.1 Si aucune offre n'est reçue pour la requisition des besoins en carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers), dans l'annexe "A", Canada pourra à sa discrétion, considérer les offres reçues pour le carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers) contenant de faibles quantités d'esters de biodiesel (B1-B5).

C.3 Si aucune offre n'est reçue pour la requisition des besoins en essence automobile, dans l'annexe "A", Canada pourra à sa discrétion, considérer les offres reçues pour l'essence automobile oxygénée contenant de l'éthanol (E1-E10).

Les produits alternatifs seront considérés seulement si aucune offre n'est reçue pour les besoins du produit original.

L'offrant inclura le produit alternatif à fournir dans l'annexe "A".

6) **À: PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**
A. OFFRE À COMMANDES
1. Offre

SUPPRIMER: 1.3 Norme de produits, dans sa totalité.

INSÉRER:

1.3. Livraison de produits de rechange

Lorsqu'une mention à l'effet qu'il s'agit d'un produit de rechange apparaît à l'annexe A sous la colonne Méthode de livraison, cela signifie que le combustible pour le lieu de livraison précisé à remplacer la source principale de combustible, comme le gaz naturel ou l'électricité. L'utilisateur désigné d'une commande subséquente à l'offre à commande n'y a normalement recours que si la source de combustible principale n'est pas disponible.

1.4 Norme de produits

Le produit livré par le fournisseur sera conforme à la norme de l'Office des normes générales du Canada (ONGC), indiquée ci-dessous:

- | | |
|--|-------------------------------|
| a) pour l'essence automobile | - norme CAN/CGSB-3.5-2011 |
| b) pour l'essence automobile oxygénée contenant de l'éthanol (E1-E10) | - norme CAN/CGSB - 3.511-2011 |
| c) pour l'éthanol-carburant dénaturé destiné aux carburants automobiles pour moteurs à allumage commandé | - norme CAN/CGSB-3.516-2011 |
| d) pour le carburant diesel automobiles (routiers) | - norme CAN/CGSB 3.517-2013 |
| e) pour le carburant diesel automobiles (routiers), contenant de faibles quantités de biodiesel (B1-B5) | - norme CAN/CGSB 3.520-2011 |
| f) pour le biodiesel (B100) à mélanger dans les distillats moyens | - norme CAN/CGSB 3.524-2011 |
| g) pour le mazout de chauffage | - norme CAN/CGSB 3.2-2013 |

Sauf indication contraire à l'annexe "A", le combustible diesel livré doit être adapté, suivant les saisons, en fonction de la température mensuelle minimale de calcul de 2.5%.

1.5 Disponibilité des produits offerts

1.5.1 Si l'essence automobile de qualité 1 proposée en réponse aux besoins indiqués à l'Annexe "A" n'est plus disponible, l'offrant peut proposer de l'essence automobile oxygénée contenant de l'éthanol (E-E10) à n'importe quel moment au cours de la période de l'offre à commandes, au même prix et selon la même balise de référence utilisée pour l'ajustement hebdomadaire que ce qui était indiqué pour le produit initial. L'utilisateur désigné ayant passé la commande doit être informé de la substitution avant la livraison du produit. Le Canada se réserve le droit de vérifier la disponibilité des produits auprès d'une source externe.

1.5.2 Si l'essence automobile oxygénée contenant de l'éthanol (E-E10) proposée en réponse aux besoins indiqués à l'Annexe "A" n'est plus disponible, l'offrant peut proposer de l'essence automobile de qualité 1 à n'importe quel moment au cours de la période de l'offre à commandes, au même prix et selon la même balise de référence utilisée pour l'ajustement hebdomadaire que ce qui était indiqué pour le produit initial. L'utilisateur désigné ayant passé la commande doit être informé de la substitution avant la livraison du produit. Le Canada se réserve le droit de vérifier la disponibilité des produits auprès d'une source externe.

1.5.3 Si le carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers) proposé en réponse aux besoins indiqués à l'Annexe "A" n'est plus disponible, l'offrant peut proposer du carburant diesel automobile contenant de faibles quantités de biodiesel (B1-B5) à n'importe quel moment au cours de la période de l'offre à commandes, au même prix et selon la même balise de référence utilisée pour l'ajustement hebdomadaire que ce qui

était indiqué pour le produit initial. L'utilisateur désigné ayant passé la commande doit être informé de la substitution avant la livraison du produit. Le Canada se réserve le droit de vérifier la disponibilité des produits auprès d'une source externe.

1.5.4 Si le carburant diesel automobile (pour véhicules routiers) contenant de faibles quantités de biodiesel (B1-B5) proposé en réponse aux besoins indiqués à l'Annexe "A" n'est plus disponible, l'offrant peut proposer du carburant diesel pour véhicules automobiles à n'importe quel moment au cours de la période de l'offre à commandes, au même prix et selon la même balise de référence utilisée pour l'ajustement hebdomadaire que ce qui était indiqué pour le produit initial. L'utilisateur désigné ayant passé la commande doit être informé de la substitution avant la livraison du produit. Le Canada se réserve le droit de vérifier la disponibilité des produits auprès d'une source externe.

1.6 Options pour livraison hivernale de carburant diesel automobiles (routiers) (B1-B5):

1.6.1 Carburant diesel automobile

Pour la livraison du carburant diesel automobile (routiers) (B1-B5) pendant les mois les plus froids, approximativement du 1er octobre au 31 mars, l'Offrant peut livrer :

Option 1: à l'année longue, du carburant diesel UFTS, contenant de faibles quantités d'esters de biodiesel (B1-B5) type B ajusté par saison.

OU

Option 2: du carburant diesel UFTS, contenant de faibles quantités d'esters de biodiesel (B1-B5) type B ajusté par saison durant les mois d'été et UFTS carburant diesel à ultra faible teneur en soufre ajusté par saison durant les mois d'hiver.

Aucune préférence ne sera donnée à une ou l'autre option, les deux étant également acceptables.

7) À: Annexe B - BASE DE PAIEMENT FONDEMENT DES RAJUSTEMENTS DE PRIX UNITAIRES 1- POUR TOUS LES AUTRES BESOINS EN CARBURANT

SUPPRIMER: Prix de référence - prix tel qu'il est publié dans le « Oil Buyers' Guide (OBG) », dans sa totalité.

INSÉRER:

Prix de référence - prix tel qu'il est publié dans le « Oil Buyers' Guide (OBG) :

Les prix unitaires fermes précisés à l'annexe "A" seront rajustés hebdomadairement.

1.1 Pour le carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers)

Prix moyen publié du «Canadian Unbranded Rack Prices», "ULS Diesel"

1.2 Pour le carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers)-Type "A"

Prix moyen publié du «Canadian Unbranded Rack Prices», "ULS Dsl No.1"

1.3 Pour carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers), contenant de faibles quantités de biodiesel (B1-B5)

Prix moyen publié du «Canadian Unbranded Rack Prices», "ULS Diesel"

1.4 Pour l'essence automobile, Qualité 1

Prix moyen publié du «Canadian Unbranded Rack Prices», "Reg Unl"

1.5 Pour l'essence automobile oxygénées contenant de l'éthanol (E1-E10),

Pour Ontario,

Prix moyen publié du «Canadian Unbranded Rack Prices», "Reg. Ethanol"

1.6 Pour l'huile de chauffage, type 2

Prix moyen publié "Canadian Unbranded Rack Prices", pour "Furnace"

2- CAS OÙ LE PRODUIT INITIAL N'EST PAS OFFERT ET QU'ON OFFRE UN PRODUIT DE RECHANGE

2.1 Lorsque qu'il n'y a pas de carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers) et qu'on offre en échange du carburant diesel, pour véhicules automobiles, contenant de faibles quantités d'esters de biodiesel (B1-B5) sous la section 1.5 de la partie A, on se fonde sur le prix de référence " OBG " de la section 1.1 ci-dessus afin de calculer le rajustement de prix.

2.2 Lorsqu'il n'y a pas de carburant diesel automobile (routiers) contenant de faibles quantités de biodiesel (B1-B5) et qu'on offre en échange du carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers) sous la section 1.5 de la partie A, on se fonde sur le prix de référence " OBG " de la section 1.3 ci-dessus afin de calculer le rajustement de prix.

2.3 Lorsqu'il n'y a pas d'essence automobile et qu'on offre en échange de l'essence automobile oxygénée contenant de l'éthanol (E1-E10) sous la section 1.5 de la partie A, on se fonde sur le prix de référence " OBG " de la section 1.4 ci-dessus afin de calculer le rajustement de prix.

2.4 Lorsqu'il n'y a pas d'essence automobile oxygénée contenant de l'éthanol (E1-E10) et qu'on offre en échange de l'essence automobile sous la section 1.5 de la partie A, on se fonde sur le prix de référence " OBG " de la section 1.5 ci-dessus afin de calculer le rajustement de prix.

8) **À: Annexe B - BASE DE PAIEMENT**

SUPPRIMER: CENTRES DÉSIGNÉS, dans sa totalité.

INSÉRER:

CENTRES DÉSIGNÉS

C'est le centre à partir duquel le prix de référence sera sélectionné pour calculer le rajustement des prix unitaires dans la/les province(s) et les territoires précisés.

PROVINCE	DESIGNATED CENTRE / CENTRE DÉSIGNÉ
Manitoba	Edmonton
Ontario	Toronto

Québec	Montreal
Nouveau-Brunswick	Montreal

- 9) À: **Annexe B - BASE DE PAIEMENT
MÉTHODE DE CALCUL LES AJUSTEMENTS DES PRIX UNITAIRES**
1. **Pour tous les besoins,**

SUPPRIMER: 1.3 LES VALEURS DE SEMAINE « A » PAR LITRE OBG, dans sa totalité.

INSÉRER:

1.3 LES VALEURS DE SEMAINE « A » PAR LITRE OBG
pour le 22 mars 2013

1.3.1 Centre désigné: Edmonton, Alberta

produit	les valeurs
ULS Diesel No. 1	\$0.8945

1.3.2. Centre désigné: Toronto, Ontario

produit	les valeurs
ULS Diesel	\$0.8913
Reg Unl	\$0.8290
Reg Ethanol	\$0.8290

1.3.3. Centre désigné: Montreal, Quebec*

produit	les valeurs
ULS Diesel	\$0.9090
Furnace no.2	\$0.8905

*Pour assurer l'équité à tous les fournisseurs, la redevance du Fonds Vert et la quote-part de l'Agence de l'efficacité énergétique (l'AEE) du gouvernement du Québec seront ajoutées aux prix publiés d'Ultramar:

A) 0,0116\$ sur la publication OBG de Montréal pour *ULS Diesel*, et *ULSD No.1*

B) 0,0121\$ sur la publication OBG de Montréal pour le *Furn no.2*

Toutes les autres clauses et conditions de la Demande d'offre à commandes demeurent inchangées

Appendix 'A' To Request For Standing Offer/Demande d'offre à commandes - Annexe 'A'

**File Number/
N° du dossier:** E60HL-4-0020-20-1

Product	Produit	Delivery Method/ Mode de livraison	Delivery Address/ Adresse de livraison	End Use/ Utilisation	Storage Capacity/ Capacité du réservoir	Estimated Quantity/ Qté prévue
Zone: ON361 Automotive gasoline unleaded grade 1 (regular)	Essence automobile sans plomb qualité 1 (ordinaire)	Pick Up/ Ramassage	DND Lincoln & Welland Regiment 459 Prince Charles South Welland, ON L3B 5X1 Instructions: DND Exercise: inclusive dates August 11-26, 2014./ MDN Exercice: dates inclusives 11 au 26 août, 2014.	On Highway Vehicles/ Véhicules Sur Route	25,000 L	
Total Quantity/ Quantité totale 25,000 L \$ _____						

Zone: ON361 ULS diesel fuel ultra low sulphur type B seasonally adjusted	UFTS carburant diesel à ultra faible teneur en soufre type B ajusté par saison	Pick Up/ Ramassage	DND Lincoln & Welland Regiment 459 Prince Charles South Welland, ON L3B 5X1 Instructions: DND Exercise: inclusive dates August 11-26, 2014./ MDN Exercice: dates inclusives 11 au 26 août, 2014.	On Highway Vehicles/ Véhicules Sur Route	100,000 L	
Total Quantity/ Quantité totale 100,000 L \$ _____						

REQUIREMENT NUMBER: 14 / PU :N° DE BESOIN

REQUIREMENT NUMBER: 3 / PU :N° DE BESOIN